

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

REGLEMENT INTERIEUR

L'association Familles Rurales Vivado, en partenariat avec la mairie de Varennes sur Loire intervient dans le cadre d'animation en direction des enfants de 2 à 11ans, scolarisés dans l'école de Varennes sur Loire pour l'accueil périscolaire et quel que soit leur commune de résidence pour le mercredi et les vacances scolaires. La Maison de l'enfance se situe 14 bis rue de la Maréchalerie à Varennes sur Loire.

ACCUEIL

1. Les animateurs de l'accueil sont déchargés de toute responsabilité, dès lors que l'enfant quitte les locaux de la structure.
2. Toutes les conditions de sortie de l'accueil sont indiquées sur la fiche d'inscription, qui précise les personnes autorisées à récupérer l'enfant.
3. Toute sortie exceptionnelle doit être justifiée par le tuteur légal.
4. Le personnel d'animation se réserve la possibilité de réclamer une pièce d'identité à toute personne venant recueillir l'enfant.
5. Le personnel n'est pas responsable d'un enfant autorisé à partir non accompagné.
6. Le personnel n'est pas en capacité d'administrer des médicaments aux enfants, toutefois si votre enfant suit un traitement cela doit être signalé sur sa fiche sanitaire accompagné d'une ordonnance.
7. Nous déconseillons aux enfants d'apporter des objets de valeurs au sein de la structure. L'association décline toutes responsabilités en cas de vol.

HORAIRES

PERISCOLAIRE :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h45 et de 16h15 à 18h45.

EXTRASCOLAIRE :

Mercredi de 9h00 à 17h00 avec un péricentre de 7h15 à 18h45.

Durant les vacances du lundi au vendredi de 9h à 17h avec un péricentre de 7h30 à 9h00 et de 17h à 18h30.

INSCRIPTION

Un dossier, comprenant une fiche d'identité, une fiche sanitaire de liaison et le règlement intérieur, doit être complété et remis aux animateurs de la structure.

L'inscription est obligatoire, pour l'extrascolaire elle se fera au plus tard 48h avant la journée concernée afin de s'organiser pour les repas.

PETIT DEJEUNER ET GOUTER

Les enfants qui le souhaitent pourront prendre un petit déjeuner (fournis par la famille) jusqu'à 8h15.

Les goûters sont collectifs, ils sont équilibrés et variés.

TARIFICATION

La structure est mise en place par l'association Familles Rurales vivado en collaboration avec la municipalité ; aussi chaque famille est-elle subordonnée à l'achat de la carte d'adhérent (26€).

PERISCOLAIRE :

A la demi-heure (demi-heure commencée et due)

QF<335€ 0€42
336€<QF<600€ 0€55
601<QF<800 0€60
801<QF<1000 0€65
1001<QF 0€70

EXTRASCOLAIRE :

A la journée avec repas (9h00-17h00)

QF<335€ 4€55
336€<QF<600€ 7€59
601<QF<800 8€88
801<QF<1000 9€65
1001<QF 10€55

Pour le péricentre ce sont les mêmes tarifs que le périscolaire.

Toute absence non prévenue, ou non justifiée (certificat médical) sera facturée.

PAIEMENTS

La facturation ce fait au mois. Les règlements s'effectuent auprès des animatrices à la maison de l'enfance.

Les parents devront prendre connaissance du présent règlement et l'adopter.

Signatures des parents :

